



## PRO C È S - V E R B A L

de l'assemblée paroissiale du jeudi 05 juin 2014, à 20 heures,  
dans la salle paroissiale, à Morat

### Présents:

<b>Présidence</b>	Peter Huber, président du conseil paroissial
<b>Procès-verbal</b>	Zita Schroeter, administratrice
<b>Personnes présentes</b>	30
<b>Ayant droit</b>	26 personnes dont 21 avec droit de vote sur les comptes
<b>Non ayant droit</b>	4 personnes

### I Introduction aux débats

#### A Salutations

Le président Peter Huber salue tous les membres présents et en particulier M. le curé Bernard Schubiger et l'ancien curé Thomas Perler, tout comme l'ancien président du Conseil paroissial M. Suso Bühlmann, ainsi que M. Urs Jost, membre du conseil exécutif de la CCC, Mme Antoinette Gumy, présidente de la Caecilia, MM Hans Zürcher et Walter Dürri pour la commission financière paroissiale. Il mentionne ensuite les personnes qui ne pourront pas être présentes ce soir. Il passe ensuite la parole à M. le curé Bernard Schubiger pour la prière. L'assemblée se déroule en allemand et en français.

#### B Convocation

Conformément à l'art. 11 du Règlement du 1er février 2003 sur les paroisses (RP), l'assemblée paroissiale doit être convoquée au cours des quatre premiers mois de l'année en cours. Ce délai n'a pas pu être respecté cette année, vu le changement d'administratrice, divers problèmes ont dû être surmontés. L'assemblée a donc été reportée au 5 juin 2014, après consultation avec le conseil exécutif. Conformément à l'art. 12 du RP, l'assemblée a été convoquée :

- dans les bulletins de paroisse numéro 5, de mai 2014 et numéro 6, de juin 2014,
- par affichage,
- sur le site Internet de la paroisse, [www.pfarrei-murten.ch](http://www.pfarrei-murten.ch) et
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg, numéro 20, du 16 mai 2014.

#### Discussion, remarques

Aucune.

#### C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 27 novembre 2013
- 2 Comptes annuels 2013 et rapport de la commission financière
- 3 Rapports annuels du curé et du président du conseil paroissial
- 4 Divers

#### Discussion, remarques

Aucune.

#### Proposition

Aucune.

**Le président déclare l'assemblée ouverte.**

#### D Scrutateurs et bureau de vote

Le président propose Mme Brigitte Ludin et M. Alexa Dürig comme scrutateurs. Ceux-ci sont élus par l'assemblée.

## II Débats

### 1. Procès-verbal de l'assemblée budgétaire du 27 novembre 2013

Le procès-verbal ayant été mis à la disposition des paroissiens pour consultation, conformément à l'article 24, paragraphe 2, lettre c du RP, il n'est plus lu.

#### **Discussion, remarques**

Aucune.

#### **Proposition**

Le président propose à l'assemblée d'accepter le procès-verbal (du 27.11.2013) tel que présenté.

#### **Décision**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le président adresse des remerciements à la rédactrice Mme Elsbeth Fiedler et à M. Charles Albert Egger pour sa traduction en français.

### 2. Comptes annuels 2013 et rapport de la commission financière

Le président donne la parole au conseiller paroissial M. Harald Kutin qui explique les comptes 2013. Ceux-ci sont à la disposition des membres de l'assemblée (documents sur les tables) et aussi en ligne sur le site de la paroisse. Outre des explications relatives aux comptes 2013<sup>1</sup> le conseiller paroissial M. H. Kutin commente les comptes les plus importants, au moyen d'une présentation<sup>2</sup>. Le président rajoute que les recettes fiscales correspondent presque exactement aux prévisions du conseil paroissial et donne ensuite la parole au président de la commission financière M. Hans Zürcher.

#### **Discussion, remarques**

Aucune.

#### **Rapport des réviseurs**

MM Hans Zürcher et Walter Dürr donnent lecture, en allemand et en français, du rapport des réviseurs<sup>3</sup>, qui demandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

#### **Proposition**

Le président demande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2013, tels que le conseil paroissial les a présentés et commentés.

#### **Décision**

L'assemblée approuve la proposition à l'unanimité de 21 voix. Les conseillers présents se sont abstenus (selon l'art. 19, al. 2 du RP).

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance et remet un petit cadeau à l'administratrice Mme Zita Schroeter et au conseiller paroissial M. Harald Kutin pour leur important engagement lors de l'établissement des comptes annuels. Il présente également des remerciements à la commission financière pour leur précieuse contribution et leur engagement à la vérification des comptes ; il souligne le fort rapport de confiance existant entre le conseil paroissial et ladite commission.

### 3. Rapports annuels du curé et du président du conseil paroissial

Peter Huber, président du conseil paroissial, donne un aperçu des activités du conseil paroissial et des événements importants dans la paroisse<sup>4</sup>.

#### **Discussion, remarques**

Aucune.

M. le curé Bernard Schubiger présente le rapport annuel de l'équipe pastorale<sup>5</sup>. Oliver Schneitter présente les diverses activités relatives à la jeunesse.

#### **Discussion, remarques**

Hans Zürcher remarque qu'il existe un groupe "- de 20 / + de 60 (ans)" au sein du PDC et il estime que cela serait très intéressant si ledit groupe pouvait rencontrer, pour échanger des idées, les participants du camp

---

<sup>1</sup> Partie intégrante du pv

<sup>2</sup> Partie intégrante du pv

<sup>3</sup> Partie intégrante du pv

<sup>4</sup> Partie intégrante du pv

<sup>5</sup> Partie intégrante du pv

interreligieux de jeunes, présenté par Oliver Schneitter ; celui-ci est totalement disposé à s'impliquer dans cette proposition.

#### 4. Divers

Le président informe que l'apprentie Emira Islami passe en ce moment ses examens finaux; aucun nouvel apprenti ne sera toutefois engagé après le départ de l'actuelle.

Il souligne ensuite que le 27 juin 2014 aura lieu le traditionnel partage avec le personnel de l'ensemble de la paroisse ; il débute à 18h15 par une messe, suivie d'un bon repas et du moment habituel des échanges à l'endroit usuel. Les invitations ont été envoyées le 24 mai 2014.

En outre, il renseigne l'assemblée qu'une nouvelle péréquation financière se met en place dans le cadre de la révision du statut de l'église en vigueur ; la paroisse de Morat est encore plus fortement mise à contribution. Afin d'absorber l'augmentation des coûts, l'augmentation est répartie sur trois ans ; à moyen terme, la paroisse devra probablement verser un montant supplémentaire d'environ CHF 40'000.--.

Vu que plus personne ne demande la parole, le président clôt la partie statutaire de la séance à 21h10.

Le président donne la parole à M. Urs Jost (Schmitt), membre du conseil exécutif de la CCC, pour son bref exposé sur le sujet des "tâches et les défis actuels du conseil exécutif". A la fin de la présentation, les participants ayant la possibilité de poser des questions, plusieurs demandes différentes ont été présentées.

La séance se termine à 21h40. Le président invite à l'apéritif, en remerciant Mme Gabi Küng, conseillère paroissiale, pour la préparation de cette dernière partie de la soirée.

Morat, le 5 juin 2014

Le président



Peter Huber

La secrétaire du procès-verbal



Zita Schroeter